

Section : Généralités (17 Items)

Item 1 : Parmi les définitions suivantes du plagiat, sélectionnez la (les) proposition(s) correcte(s).
Le plagiat est :

Réponse	Explication
Utiliser un texte et le citer textuellement sans guillemets et sans référence complète.	Évidemment, cela constitue une situation de plagiat très courante.
M'approprier les idées de quelqu'un d'autre en les faisant passer pour miennes.	Cette situation, bien que plus subtile, constitue une violation du droit d'auteur.
Reformuler le texte de quelqu'un d'autre en remplaçant quelques mots par des synonymes et sans en mentionner la source.	Oui, cela constitue probablement la situation la plus courante de plagiat.
Copier un texte et le mettre entre guillemets en citant la source.	Non, ce n'est pas du plagiat parce que la source est citée et les guillemets servent à indiquer une information reprise mot à mot.

Item 2 : Le plagiat inclut le fait de reprendre, sans en mentionner la source,

N°	Propositions	Feedback
5	tout type de contenu (écrit et oral).	Exact ! Le plagiat touche tout emprunt, sans en mentionner la source, y compris l'information orale et écrite : <ul style="list-style-type: none"> • du matériel écrit pris dans des articles de revue ou des livres, • ce qu'a dit un professeur dans un cours ou un spécialiste lors d'une conférence, • des images, graphiques, tableaux et autres, • et même des idées d'un film ou du contenu entendu à la radio. Que l'idée que j'utilise provienne d'un document écrit ou de toute autre source d'information, je dois toujours citer la source.

Item 3 : Quand je réalise un travail de recherche (exposé, mémoire, projet de fin d'étude, thèse, etc.), pourquoi dois-je mentionner mes sources d'information ?

N°	Propositions	Feedback
1	Pour offrir à mes lecteurs des références sur le sujet.	Mon travail intéressera mes lecteurs qui seront peut-être curieux de savoir davantage sur le sujet. Mes références bibliographiques leur permettront d'aller consulter mes sources et je contribue ainsi à la diffusion des connaissances... Mais ce n'est pas la seule raison...
2	Pour montrer que je sais distinguer mes propres opinions de celles des autres.	Une finalité de la formation universitaire est d'être capable de réaliser une synthèse sur un sujet et de prendre position. Ceci nécessite de montrer la différence entre les informations déjà publiées par d'autres et mes ajouts personnels. C'est l'esprit critique recherché ! Mais ce n'est pas la seule raison...
3	Pour éviter de tomber dans le plagiat.	Oui bien sûr, mais cette raison est loin d'être suffisante si l'on veut développer une rigueur intellectuelle de niveau universitaire !
4	Pour que mes propos soient reconnus comme crédibles.	Citer les sources de mes informations permet de montrer que je me suis documenté sur le sujet. La nature des sources que j'ai consultées augmentera ma crédibilité. Mais ce n'est pas la seule raison...

Item 4 : En Tunisie, il existe une loi relative au plagiat dans les travaux universitaires.

N°	Propositions	Feedback
1	Vrai	Effectivement, il existe en Tunisie un décret relatif au plagiat dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il est disponible à l'adresse suivante : http://www.legislation.tn/sites/default/files/journal-officiel/2008/2008F/Jo0522008.pdf (p20/24)

Item 5 : Le décret relatif au plagiat dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Tunisie date de :

N°	Propositions	Feedback
4	2008	Le décret n°2008-2422 relatif au plagiat dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique date du 23 juin 2008 et est publié dans le n°52 du Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) du 27 juin 2008. Il est disponible à l'adresse suivante : http://www.legislation.tn/sites/default/files/journal-officiel/2008/2008F/Jo0522008.pdf (p20/24)

Item 6 : Le décret relatif au plagiat dans le domaine de l'enseignement supérieur en Tunisie s'applique aux :

N°	Propositions	Feedback
3	A tous ces acteurs.	L'article 3 du décret précise que les dispositions du décret s'appliquent aux : <ul style="list-style-type: none"> • enseignants chercheurs relevant des universités, • chercheurs relevant des établissements de recherche scientifique, • enseignants technologues, • étudiants en doctorat, en mastère de recherche, en mastère professionnel et les étudiants en fin de cycle lors de l'élaboration du rapport du stage professionnel final ou de leur projet de fin d'études.

Item 7 : En Tunisie, les sanctions du plagiat infligées aux étudiants :

N°	Propositions	Feedback
1	n'existent pas.	Non, les sanctions existent bel et bien.
3	dépendent de l'impact du plagiat sur le fond et la valeur scientifique du travail.	Le décret tunisien distingue 2 cas de plagiat selon son influence sur le fond et la valeur scientifique de la production et attribue des sanctions selon le cas.
4	dépendent du règlement intérieur de chaque établissement.	Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, quant à eux, ne se limitent pas au décret et chacun est libre d'attribuer les sanctions selon la gravité du plagiat.

Item 8 : En Tunisie, selon le décret, en cas de plagiat ayant une influence sur le fond et la valeur scientifique de la production scientifique, quelle sanction doit être prise contre les étudiants ?

N°	Propositions	Feedback
----	--------------	----------

2	Refus de soutenance	<p>L'article 7 du décret précise les mesures à prendre en cas de plagiat prouvé ayant une influence sur le fond et sur la valeur scientifique de la production à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le refus de soutenance pour les étudiants chercheurs, • et le refus de recrutement ou de promotion au grade pour les candidats concernés.
---	---------------------	--

Item 9 : En Tunisie, selon le décret, en cas de plagiat n'ayant pas une influence sur le fond et la valeur scientifique de la production scientifique, quelle sanction doit être prise contre les étudiants ?

N°	Propositions	Feedback
3	Report de soutenance	<p>L'article 11 du décret précise les mesures à prendre en cas de plagiat prouvé n'ayant pas une influence sur le fond et sur la valeur scientifique de la production à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le report de soutenance pour les étudiants chercheurs • et une sanction de 1^{er} degré pour les candidats aux concours de promotion.

Item 10 : Un étudiant reconnu coupable de plagiat pour un de ses travaux d'étude peut obtenir une sanction allant de l'attribution de la note zéro pour ce travail jusqu'à l'expulsion de son établissement.

N°	Propositions	Feedback
1	Vrai	<p>Selon la politique de l'Université concernée et la gravité du plagiat détecté, les sanctions relatives au plagiat vont du simple avertissement jusqu'à l'expulsion de tout programme offert par cette Université.</p>

Item 11 : Sachant que le droit d'auteur d'une œuvre (livre et autres) tombe dans le domaine public après la mort de son auteur d'un certain nombre d'années, je peux exploiter librement le contenu de cette œuvre sans être accusé de plagiat.

N°	Propositions	Feedback
3	Ça dépend	<p>Après la mort de l'auteur d'un certain nombre d'années qui dépend de la <u>loi nationale de chaque pays</u> (50 ans pour la Tunisie), on dit que l'œuvre « tombe dans le domaine public » ; elle est alors à la disposition de tous et chacun peut l'exploiter librement.</p> <p>TOUTEFOIS, l'œuvre reste protégée par le « droit moral » qui ne s'éteint jamais. Ce droit moral impose de toujours faire figurer le nom de l'auteur, on parle alors de « droit de revendiquer la paternité ».</p> <p>Le droit moral inclut également le droit « au respect de l'œuvre » ou « droit de l'intégrité » : le fait de s'opposer à toute modification de l'œuvre qui pourrait nuire à son honneur ou à sa réputation.</p>

Item 12 : Le plagiat peut-il être détecté ?

N°	Propositions	Feedback
1	Oui	<p>Même si c'est parfois une mission difficile et délicate, il existe tout de même plusieurs manières de détection du plagiat. (Voir les questions suivantes pour le savoir)</p>

Item 13 : Comment peut-on détecter le plagiat ?





N°	Propositions	Feedback
----	--------------	----------

3	Par les deux moyens	<p>Oui ! Le rôle de l'enseignant ou du responsable ayant pour mission de contrôler les travaux ou sujets (de mémoires ou PFE) déposés, est déterminant pour détecter : des ruptures de style, une mise en page irrégulière, des problèmes de cohérence, etc.</p> <p>En plus, il existe des outils (en ligne ou logiciels) informatiques conçus afin de rendre la tâche de détection moins difficile. Leur principe est presque le même : repérer le document à vérifier, lancer la vérification qui consiste à chercher les similitudes avec les pages et documents en accès libre sur le Web et/ou à une banque de données interne, et afficher un rapport détaillé du pourcentage de plagiat soulevé et indique les passages probablement plagiés ainsi que les sources d'origine.</p>
---	---------------------	--

Item 14 : Les établissements d'enseignement supérieur sont munis de logiciels pour détecter les cas de plagiat.










N°	Propositions	Feedback
1	Vrai	<p>Plusieurs établissements d'enseignement supérieur, dont tunisiens, sont bel et bien dotés de logiciels de détection de plagiat.</p> <p>Chaque établissement est libre de choisir le logiciel qui lui convient et est tenu d'informer les étudiants et les enseignants de son utilisation.</p> <p>En Tunisie, plusieurs établissements utilisent ces outils pour contrer le plagiat. L'Ecole Supérieure de Commerce de Tunis, par exemple, se sert de Compilatio, un des logiciels pionniers dans le monde.</p>

Item 15 : Parmi les outils et logiciels suivants, quels sont ceux qui permettent de détecter le plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
1		Oui ! Compilatio est un outil de détection et de prévention de plagiat. Pour en savoir plus sur Compilatio : https://www.compilatio.net/a-propos-de-compilatio/
2		Oui ! Turnitin est une application logicielle web qui permet de détecter et prévenir le plagiat. Pour en savoir plus sur Turnitin : http://turnitin.com/fr/
3		Oui ! Urkund est un outil de détection et de prévention de plagiat. Pour en savoir plus sur Urkund : http://www.urkund.com/fr/
5		Non ! XMind est un logiciel de création de cartes mentales (heuristiques) et de diagrammes professionnels. Pour en savoir plus sur XMind : http://www.xmind.net/

Item 16 : Saurais-je associer chaque outil de détection de plagiat (en rose) à son logo (en bleu) ?

Correction :

Élément	Élément associé	Feedback
		Accéder au site de Compilatio
Dupli Checker		Accéder au site de DupliChecker
PLAGIARISMA		Accéder au site de Plagiarisma
plagium™		Accéder au site de Plagium
PlagScan		Accéder au site de PlagScan
turnitin®		Accéder au site de Turnitin
		Accéder au site de Urkund



Item 17 : Le texte ci-dessous contient des passages plagiés.

Le plagiat est un sujet important actuellement discuté dans différents domaines. On pense souvent au plagiat de travaux de recherche, mais il y a aussi du plagiat dans le contexte pédagogique. Or, celui-ci n'est généralement pas pris au sérieux. Le plagiat dans le contexte pédagogique concerne le plagiat de documents (supports de cours, présentations PowerPoint, etc.) par des collègues et/ou des étudiants, de même que le plagiat par les étudiants, notamment dans leurs travaux écrits.

Après l'analyse du texte avec l'outil de détection en ligne PlagScan, quel est le pourcentage de plagiat affiché en haut du rapport ?

N.B : Les nombres entiers et décimaux (avec virgule) sont acceptés

Réponses possibles : 73,8% - 73% - 74% - 73,8 - 73 - 74 - 73,8 % - 73 % - 74 %

Feedback positif : La valeur exacte est 73,8% comme le montre l'image.

Feedback pour toutes les Réponses non prévues : Vérifiez bien en haut du rapport d'analyse.

1.1. Section : Situations de plagiat (27 Items)

Item 1 : Pendant que je rédige mon travail de recherche, je relis mes notes de cours et je trouve une information que mon professeur a dite et que j'aimerais utiliser. Je décide de l'inclure dans mon travail sans citer la source de mes notes de cours. Est-ce du plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
1	Oui	Exact ! Je dois les citer puisque j'utilise les idées et les mots de mon professeur. En effet, le plagiat ne se limite pas au matériel écrit (copier sans citer du texte pris dans des articles de revue ou des livres). Il inclut aussi, sans en mentionner la source, l'information orale (des idées d'un film ou même du contenu d'un débat entendu à la radio).

Item 2 : J'ai assisté à une conférence d'un spécialiste et j'ai pris des notes. Pour pouvoir utiliser ses propos dans un travail écrit ou multimédia sans tomber dans le plagiat, que dois-je faire ?

N°	Propositions	Feedback
1	Je dois citer la source.	Que l'idée que j'utilise provienne d'un document écrit ou de toute autre source d'information (conférence, Internet, vidéo, etc.), je dois citer la source. Dans le cas d'une conférence, je dois inscrire en référence le nom du conférencier, le titre de la conférence, l'endroit et la date.

Item 3 : Visionner la vidéo pour répondre. (Enoncé sous forme de vidéo sur le copier-coller)

N°	Propositions	Feedback
1	Oui	Ne pas citer la référence d'une information, même si elle provient d'Internet, constitue du plagiat. Il s'agit du plagiat électronique. On peut copier des textes provenant d'Internet, mais il importe de placer toute citation entre guillemets et d'indiquer clairement la source.

Item 4 : Dans un travail que je dois présenter, j'ai copié une seule phrase tirée d'un site Internet. Est-ce que je dois mentionner la référence de la phrase pour ne pas être accusé de plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
----	--------------	----------

1	Oui, je dois identifier la provenance.	Même si une seule phrase d'un travail complet est tirée d'un site Web ou de toute autre source, il faut en indiquer la référence. Chaque fois que je reproduis mot à mot un texte ou que j'emprunte des idées, il faut indiquer la source.
---	--	---

Item 5 : Il n'est pas nécessaire de mentionner la référence des documents diffusés sur Internet (articles de journaux ou de revues, publications officielles, vidéos, diaporamas, etc.), car ils appartiennent au domaine public. Je suis donc à l'abri du plagiat.

N°	Propositions	Feedback
2	Faux	Tout ce qui se trouve sur Internet n'est pas forcément du domaine public ; je dois toujours vérifier la licence et citer mes sources.

Item 6 : Dans le cas d'un travail d'équipe autorisé par le professeur, chaque membre est responsable de la partie qu'il a rédigée. Est-il est donc loin d'être sanctionné si un autre membre du groupe commet un plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	Non	Si quelqu'un est coupable de plagiat dans un travail d'équipe, chaque membre peut être sanctionné, car les membres d'une même équipe ont la même responsabilité. Chacun doit s'assurer de lire la version finale et de vérifier l'ensemble des sources utilisées dans chaque section avant de la remettre au professeur.

Item 7 : Lorsque j'utilise certains de mes propos ou que je réfère à des idées que j'ai déjà publiées, comment dois-je procéder ?

N°	Propositions	Feedback
2	Je dois citer la référence.	Il est vrai que mes propos m'appartiennent. Cependant il faut indiquer la référence des documents auxquels je réfère et ce, même s'il s'agit de mes propos. En effet, peu importe le nombre de mots, le fait de reprendre des passages d'un ancien travail constitue de l' <u>auto-plagiat</u> .

Item 8 : Visionner la vidéo pour répondre. (Enoncé sous forme de vidéo sur l'auto-plagiat)

N°	Propositions	Feedback
2	Oui, c'est une forme de plagiat	Il s'agit en réalité d' <u>auto-plagiat</u> : une forme de plagiat qui désigne le fait de réutiliser un travail ayant déjà servi en prétendant qu'il s'agit d'un nouveau travail ! Il est parfois possible, avec la permission de l'enseignant, de réutiliser un travail antérieur en l'adaptant et en l'enrichissant pour satisfaire aux exigences d'un travail actuel.

Item 9 : J'ai un travail à rédiger dans le cadre d'un cours universitaire. Je demande à mon ami qui a déjà suivi ce cours l'an dernier d'utiliser un de ses travaux. Est-ce du plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
----	--------------	----------

1	Oui	Comme je n'ai pas produit ce travail, le faire passer pour mien constitue un acte de plagiat même si l'auteur m'en a donné la permission. Lorsque je laisse croire que le travail d'un autre est le mien, j'effectue bel et bien un acte de plagiat.
---	-----	---

Item 10 : Visionner la vidéo pour répondre. (Enoncé sous forme de vidéo sur la paraphrase)

N°	Propositions	Feedback
1	Oui, car je dois mentionner la source.	Je dois donner la référence de toute information empruntée à un auteur, que ce soit ses mots ou ses idées.

Item 11 : Pour paraphraser convenablement les idées d'un auteur, je dois :

N°	Propositions	Feedback
3	réécrire ces idées avec mes propres mots en modifiant la structure des phrases et citer la source.	Le plagiat, ce n'est pas seulement recopier les mots des autres, c'est aussi utiliser des idées sans les attribuer à leurs auteurs. Je peux reprendre les idées des autres en les réécrivant dans mes propres mots et en citant la référence. En effet, la mention de l'auteur et de la source est indispensable, même en cas de paraphrase.

Item 12 : Pour éviter d'être accusé de plagiat dans un travail écrit, je dois mettre entre guillemets et donner les références de tous les propos, écrits ou idées qui ne viennent pas de moi.

N°	Propositions	Feedback
2	Faux	Les guillemets ne sont requis que si je reprends mot à mot les propos, les écrits ou les idées d'autrui. Les guillemets ne sont pas requis si je les paraphrase (reformule en mes propres mots). Dans tous les cas, la référence complète aux sources est requise.

Item 13 : Un texte cité doit figurer entre guillemets, mais ce n'est pas nécessaire de le référencer.

N°	Propositions	Feedback
2	Faux	Tout texte emprunté d'un autre auteur doit être référencé dans le texte ainsi que dans la bibliographie, selon un système de référence reconnu appelé norme ou style.

Item 14 : Si je souhaite insérer dans mon travail une citation d'une autre langue, puis-je simplement la traduire sans être accusé de plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	Non	Bien que cela ne soit pas obligatoire, si je sais que mes lecteurs pourraient ne pas comprendre la langue de la citation, il est préférable de la traduire. Idéalement, il est souhaitable de trouver une traduction déjà publiée de cet extrait. Si aucune traduction n'a été trouvée, je dois traduire moi-même l'extrait, le mettre entre guillemets, en citer la source et indiquer la mention [Notre traduction] ou [Traduction libre] entre crochets. Lorsque je décide de conserver la citation originale, je dois la mettre entre guillemets et en italique tout en indiquant la source.

Item 15 : Je trouve un rapport de recherche en anglais sur le sujet qui m'intéresse. Je souhaite citer ce rapport dans mon travail en français sans tomber dans le plagiat. Que dois-je faire ?

N°	Propositions	Feedback
1	Mettre entre guillemets les passages pertinents traduits le plus fidèlement possible et indiquer la référence.	Lorsque je décide de conserver la citation originale, je dois la mettre entre guillemets et en italique, sans oublier d'indiquer la source. Mais ce n'est pas la seule manière de le faire...
2	Inclure les citations en anglais tout en indiquant la référence.	Il vaut mieux inclure dans son texte la citation dans cette autre langue si je pense que les lecteurs sont capables de la comprendre. Mais ce n'est pas la seule manière de le faire...
5	Chercher une version francophone du même rapport.	Dans la mesure du possible, il est souhaitable de chercher une version francophone du même texte. Mais ce n'est pas la seule manière de le faire...

Item 16 : Si je réfère à des faits qui peuvent être connus par beaucoup de personnes et que je peux trouver dans plusieurs sources d'information différentes, dois-je citer la source pour ne pas être accusé de plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	Non	Ce n'est pas la peine de la citer car il s'agit d'une information dite "de notoriété publique" puisqu'elle concerne un fait connu par une majorité de la population et facilement vérifiable.

Item 17 : Laquelle des phrases suivantes dois-je citer ?

N°	Propositions	Feedback
4	La Tunisie compte 11 215 588 habitants.	Oui, c'est une statistique dont peu de gens connaissent la valeur exacte ; il est donc impératif de mentionner la référence. Dans cet exemple, il s'agit de l'Horloge de la population de la Tunisie accessible à l'adresse : http://countrymeters.info/fr/Tunisia .

Item 18 : J'écris : Taha Hussain est né le 14 novembre 1889 et mort le 28 octobre 1973. Je dois citer la référence de cette information sinon je risque de plagier.

N°	Propositions	Feedback
2	Faux	Oui, je n'ai pas besoin d'indiquer la source, car c'est une information généralement connue de tous (de notoriété publique). Cependant, si je reprends une interprétation d'une œuvre de Taha Hussain par exemple, il est alors nécessaire de citer l'auteur de cette interprétation ainsi que la source de cette information.

Item 19 : Classifier les citations selon l'une des 2 catégories : « Je dois la citer » et « Je ne dois pas la citer ».

Proposition	Je dois la citer	Je ne dois pas la citer	Feedback
La Tunisie compte 11 215 588 habitants.	X		Il s'agit d'une donnée bien précise à laquelle je dois donner la référence.

Android est le système d'exploitation mobile leader dans le monde.	X		Il s'agit d'une constatation ou d'une interprétation basée sur des données que je dois citer.
La Deuxième Guerre mondiale a duré de 1939 à 1945.		X	C'est une information de notoriété publique connue par une grande majorité de personnes et que je peux facilement vérifier.
Le poète tunisien Abou el Kacem Chebbi est en 1909.		X	C'est une information de notoriété publique connue par une grande majorité de personnes et que je peux facilement vérifier.
Apple est le fabricant de l'iPhone.		X	C'est une information de notoriété publique connue par une grande majorité de personnes et que je peux facilement vérifier.
Newton a découvert la loi de la gravitation.		X	C'est une information de notoriété publique connue par une grande majorité de personnes et que je peux facilement vérifier.
"L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on ait à disposition pour changer le monde."	X		C'est une citation que j'ai laissée entre guillemets sans mentionner l'auteur qui n'est autre que Nelson Mandela.

Item 20 : Je veux intégrer une statistique intéressante dont je me souviens, mais j'ai oublié sa provenance. Que dois-je faire pour ne pas tomber dans le plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	J'essaye de chercher la référence sinon je n'insère pas la statistique en question.	Même si j'aurais dû noter la référence de la statistique pour ne pas la perdre. Sinon, avec Internet, la recherche d'informations est généralement fructueuse.

Item 21 : Puis-je insérer dans mon travail une figure ou un tableau que j'ai puisés dans un autre document sans tomber dans le plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
1	Oui	J'ai le droit d'insérer dans mon travail une figure ou un tableau puisés dans un autre document à condition d'obtenir la permission de l'éditeur et de mentionner la référence sous la forme de "tiré de...".

Item 22 : Je dois réaliser un site web ou un blog (accessible au grand public) comme travail dans le cadre d'un cours. Puis-je y insérer des images créées par une autre personne sans risque de plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
----	--------------	----------

3	Oui, si le propriétaire de l'image ou le détenteur des droits de l'image me donne sa permission.	Effectivement, toute image déposée sur Internet reste la propriété de son auteur/propriétaire. Il faut lui demander l'autorisation d'utiliser son image sur mon propre site ou blog. Cependant, certains auteurs donnent facilement la permission d'utiliser leurs images : ce sont par exemple les images distribuées sous licence Creative Commons (CC), ou les images libres de droit. MAIS, il faut toujours bien lire les conditions auxquelles on peut utiliser ces images. Dans tous les cas (même si j'ai la permission d'utiliser l'image), je dois en citer la source.
----------	--	--

Item 23 : Je souhaite inclure un extrait d'une symphonie de Beethoven dans mon travail mais je ne sais pas comment référencer ce type de sources. Que dois-je faire pour ne pas tomber dans le plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	Consulter un guide de références bibliographiques.	Les différents types de documents (textes, images, site internet, vidéo...) doivent être cités selon des règles spécifiques. Lorsque je ne suis pas familier avec la façon de citer un type de document, mieux vaut consulter un guide de références bibliographiques qui présente des exemples pour la plupart des types de documents. Pour ce type d'information, la citation doit être comme suit :

Item 24 : Lesquels des éléments suivants dois-je référencer si je veux utiliser dans un travail sans être accusé de plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
1	Une image libre de droit	Oui, mais pas seulement... Toute idée, image, donnée empruntée à un autre auteur doit être référencée.
2	Un graphique	
3	Des données statistiques	
4	Le code source d'un programme informatique	

Item 25 : Dans le cadre de mon projet de fin d'études, je suis appelé à créer une application informatique. Je peux payer un professionnel du domaine pour faire le travail à ma place. Est-ce du plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	Oui, car je n'ai pas réalisé le travail moi-même.	C'est interdit d'acheter un travail ou de demander à quelqu'un d'autre ou le payer pour faire le travail à ma place puisque le plagiat ne se limite pas à reprendre les propos ou les idées de quelqu'un d'autre.

Item 26 : J'achève enfin mon travail. Plus que quelques corrections et il pourra être remis au professeur. Pour m'assurer de la qualité du texte, je demande à un ami de vérifier le travail. Est-ce du plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
3	Ça dépend des corrections	Si la personne ne fait que corriger les fautes d'orthographe et relever des erreurs de structure, il n'y a pas de problème. Par

		contre, si elle réécrit des parties du texte, il y a plagiat. La rédaction doit provenir uniquement de moi et non de personnes extérieures.
--	--	---

Item 27 : Classer les phrases selon l'une des deux catégories : « Plagiat » et « Non plagiat ».

Proposition	Plagiat	Non plagiat	Feedback
Insérer une citation sans l'encadrer par des guillemets	X		Sans guillemets ni référence, c'est bel est bien du plagiat.
Utiliser des images, des tableaux et autres sans citer la source.	X		Le plagiat ne concerne pas seulement les propos écrits.
Utiliser le contenu d'un cours sans autorisation de l'enseignant.	X		Les propos oraux et le contenu même d'un cours en classe sont la propriété de l'enseignant et je dois mentionner ma source et demander l'autorisation pour l'utilisation de son contenu.
Traduire un texte sans en mentionner la source du texte original.	X		Si je traduis un texte, je dois indiquer la source de l'original sinon ce sera du plagiat.
Afficher comme mien un contenu pour lequel j'ai l'accord d'utilisation.	X		Comme je n'ai pas produit ce travail, le faire passer pour mien constitue un acte de plagiat même si l'auteur m'en a donné la permission.
Inventer des données ou une référence.	X		En aucun cas je peux inventer une référence ou une donnée. Si cela est découvert, je serai accusé de plagiat et soumis au règlement disciplinaire de mon établissement.
Demander à quelqu'un de faire le travail à ma place.	X		C'est interdit d'acheter un travail ou de demander à quelqu'un d'autre ou le payer pour faire le travail à sa place puisque le plagiat ne se limite pas à reprendre les propos ou les idées d'autrui.
Remettre un même travail dans des contextes différents.	X		Il est vrai que mes propos m'appartiennent, cependant il faut indiquer la référence des documents auxquels je réfère ; et ce, même s'il s'agit de mes propos. En effet, peu importe le nombre de mots, le fait de reprendre des passages d'un ancien travail constitue de l'auto-plagiat.
Paraphraser les idées d'un auteur et mentionner la source.		X	Le plagiat, ce n'est pas seulement recopier les mots des autres, c'est aussi utiliser des idées sans faire référence aux auteurs qui ont travaillé sur le sujet. Je peux reprendre les idées des autres en les réécrivant dans mes propres mots et en citant la référence. En effet, la mention de l'auteur et de la source est indispensable, même en cas de paraphrase.

Utiliser une information tirée de l'Internet et en mentionner la source.		X	Indiquer clairement la source d'une information, même si elle provient d'Internet, ne constitue pas de plagiat.
Mettre entre guillemets une citation d'un texte et citer la source.		X	En plus de la référence complète de la source, les guillemets sont requis si je reprends mot à mot les propos, les écrits ou les idées d'autrui. Je suis donc à l'abri du plagiat.
Résumer l'idée d'un auteur et mentionner la source.		X	Tant que je mentionne la source des idées que j'ai résumées, ce n'est pas du plagiat.
Reprendre les propos de mon professeur et mentionner la source.		X	Ce n'est pas du plagiat car je cite les idées et les mots de mon professeur puisque le plagiat inclut aussi, sans en mentionner la source, l'information orale.
Insérer un contenu trouvé ou acheté sur le Web et indiquer la source.		X	Je peux utiliser du contenu trouvé ou acheté sur Internet tant que je mentionne la source. Ce n'est pas du plagiat.

1.2. Section : Bonnes pratiques (18 Items)

Item 1 : Je souhaite insérer dans mon travail un extrait intégral d'un texte provenant d'un document que j'ai trouvé sur le Web. Quelle est la façon adéquate de le faire pour éviter de plagier ?

N°	Propositions	Feedback
2	Copier-coller, placer l'extrait entre guillemets et en indiquer la source.	Lorsque je reprends de façon intégrale une partie d'un texte, je dois placer cet extrait entre guillemets et en indiquer la source.

Item 2 : Je voudrais utiliser quelques phrases d'un site Internet dans mon travail mais le site Internet ne mentionne pas d'auteur, d'éditeur ou de date. Pour éviter de tomber dans le plagiat, je devrais :

N°	Propositions	Feedback
2	inclure une référence au site avec les informations disponibles.	Même si un site Internet ne contient pas d'auteur, d'éditeur ou de date, je dois citer la source en utilisant l'information disponible, au moins en indiquant le titre et l'adresse url du site, ainsi que la date à laquelle je l'ai consulté.

Item 3 : J'identifie l'auteur de l'expression d'une idée que je mets dans un premier paragraphe et je change de paragraphe en poursuivant avec des idées du même auteur. Dois-je citer de nouveau cet auteur pour éviter le plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
1	Oui	Si j'identifie l'auteur de plusieurs idées et je les mets dans plusieurs endroits de mon travail, je dois de nouveau citer cet auteur. Qui saura que cette idée provienne de ce même auteur, si je ne le mentionne pas de nouveau ?

Item 4 : J'ai la citation parfaite pour soutenir mon argumentation, mais je ne suis pas en mesure de me souvenir où je l'ai prise. Pour être à l'abri du plagiat, je devrais :

N°	Propositions	Feedback
3	essayer de retrouver la source sinon ne pas l'inclure dans mon travail.	Si je veux absolument utiliser cette citation, je devrais retrouver la source puisque utiliser une citation ou une idée sans en identifier la source est du plagiat. J'aurais dû noter l'auteur, le titre et les autres informations nécessaires pour citer correctement la source au moment où j'avais ces informations à portée de main.

Item 5 : Je prépare un diaporama pour une présentation orale en classe. J'inclus des tableaux de résultats, des graphiques, certaines photos et des citations.

Dois-je indiquer les sources de ces informations sur les diapositives qui seront projetées pour ne pas être accusé de plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	Oui, il est recommandé d'indiquer les sources sur les diaporamas.	Comme il n'est pas possible de garantir la diffusion qui sera faite de ma présentation (envoyée par email, diffusée par des divers moyens...), il vaut toujours mieux indiquer les sources et les références comme pour un travail écrit : <ul style="list-style-type: none"> • une bibliographie sur une (ou plusieurs) diapositives en fin de présentation. • une mention de l'auteur et de l'année sur chaque diapositive qui présente une information dont je ne suis pas l'auteur.

Item 6 : Pour me protéger du plagiat, je dois toujours citer mes sources d'information (idées, propos, images, etc.) et les inclure dans la bibliographie.

Pour le faire correctement, combien de moyens existent-ils ?

N°	Propositions	Feedback
2	Plusieurs façons différentes de le faire.	Il existe beaucoup de normes bibliographiques et pas une seule selon les disciplines concernées : les normes sont différentes en psychologie, en droit, en histoire, en sciences... Exemples de normes : APA, Harvard, MLA, IEEE, etc. Si je ne suis pas sûr de la norme à appliquer dans un travail, je dois me renseigner auprès de mon enseignant.

Item 7 : Je voudrais changer les couleurs d'une figure trouvée sur Internet pour l'accorder avec le thème graphique de ma présentation. Je ne risque pas d'être accusé de plagiat.

N°	Propositions	Feedback
2	Non, je n'ai pas le droit de la modifier avant de vérifier ses droits d'auteur.	Je n'ai pas le droit de modifier une œuvre si son droit d'auteur ne le permet pas. Il faut toujours bien lire les conditions auxquelles on peut utiliser ces œuvres. Celles-ci sont parfois restrictives !

Item 8 : Dans le cas où je souhaite modifier une citation (ajouter quelques précisions ou en supprimer une partie), laquelle de ces manières peut être employée pour me protéger du plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
3	Utiliser des crochets []	Je peux modifier une citation, cependant, il est requis d'utiliser les crochets afin de situer le changement que ce soit pour ajouter ou retrancher des parties. Par exemple, lorsque l'extrait utilisé réfère à un concept décrit précédemment dans le texte ou que je souhaite adapter à mon

		<p>contexte, comme « la capacité acquise par l'élève [l'apprenant] de juger lui-même ou elle-même le niveau de maîtrise atteint ». Par ailleurs, si je souhaite supprimer une partie de l'extrait, je dois signaler cela par des points de suspension entre crochets comme : « L'ordinateur pose une série de questions [...], et l'apprenant répond [...] ».</p>
--	--	---

Item 9 : Je souhaite insérer une citation telle qu'elle mais je m'aperçois qu'elle comprend une faute d'orthographe. Comment puis-je procéder tout en étant à l'abri du plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	J'insère la citation avec ses fautes.	<p>Je ne dois jamais modifier une citation que je reprends mot à mots même si elle comporte des fautes.</p> <p>Dans ce cas, il faut mettre la mention sic entre crochets comme : « La sanction est soit l'exclusion soit les disposition[sic] du plagiat avéré ci-dessus.... » pour dire que l'erreur ne vienne pas de moi.</p>

Item 10 : Je consulte le livre « X » et j'y trouve un passage intéressant que j'aimerais insérer dans mon travail. Ce passage est une citation tirée du livre « Y ».

Dans mon texte et ma bibliographie, quelle(s) source(s) dois-je mentionner pour être loin du plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	Mentionner les deux et n'indiquer dans la bibliographie que le livre consulté « X ».	<p>Je dois non seulement mentionner la source consultée, c'est à dire le livre « X », mais également la source de laquelle est tirée la citation, soit le livre « Y ».</p> <p>Dans la bibliographie par contre, seule la source consultée, soit le livre « X », doit être indiquée.</p> <p>Le livre "Y" est appelé référence primaire (celle qui contient le passage cité) et le livre "X" référence secondaire (celle que j'ai consultée, et qui cite la référence primaire).</p> <p>Dans le texte, je dois inscrire ainsi par exemple : "Selon Y (2009), cité dans X (2014),"</p>

Item 11 : J'ai tiré plusieurs citations d'un livre que j'ai retourné à la bibliothèque avant d'avoir pris en note la référence complète. Je dois remettre mon travail à l'enseignant et le livre en **Item** n'est pas disponible. Que dois-je faire pour ne pas être accusé de plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
3	Je cherche sur Internet pour trouver la référence complète.	<p>Oui, mais pas seulement !</p> <p>Il importe d'indiquer précisément les références des citations incluses dans le texte. Ainsi, il est parfois possible de retracer certaines références oubliées sur Internet. Sinon, il vaut mieux trouver une citation pour laquelle on a la référence complète.</p>
4	Je choisis d'autres citations pour lesquelles j'ai les références.	

Item 12 : Item basé sur une vidéo.

En se basant sur la vidéo ci-dessous, sans pour autant être accusé de plagiat, est-ce que je peux utiliser des informations de Wikipédia dans un travail de recherche sans citer ma source ?

N°	Propositions	Feedback
----	--------------	----------

2	Non, je dois toujours citer les informations tirées de Wikipédia après les avoir vérifiées.	Wikipédia est une encyclopédie libre et toute personne peut y contribuer, néanmoins je dois citer convenablement ma source. Pour le faire, se référer à la page Wikipédia : Citation et réutilisation du contenu de Wikipédia
---	---	--

Item 13 : Est-ce que je peux me contenter d'indiquer toutes mes sources à la fin de mon rapport sans être accusé de plagiat ?

N°	Propositions	Feedback
2	Non	Les références doivent être données à côté de la citation du style (Auteur, date, p.) par exemple, par un renvoi en bas de page ou en légende sous une image, pas seulement dans la bibliographie.

Item 14 : Pour citer une référence, il existe plusieurs méthodes basées sur des normes bibliographiques. Parmi la liste suivante, repérer celles qui correspondent à des normes de citation.

N°	Propositions	Feedback
1	APA	Le style de citation APA est défini par l'American Psychological Association.
3	IEEE	C'est le style de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers.

Item 15 : Pour citer mes sources et éviter le plagiat, je dois les mentionner convenablement en se basant sur des normes et styles bibliographiques appropriés.

Mettre les différentes étiquettes dans leur emplacement exact pour obtenir une référence citée de 2 façons selon la norme de l'APA comme indiqué dans l'indice en haut.

Texte lacunaire :

1- **Nicole Perreault (2014)** définit le plagiat comme étant : « Présenter des phrases, des textes ou un travail empruntés à autrui ou à soi sans mention des emprunts (citations, sources des citations, origines du travail), comme s'il s'agissait d'un travail personnel. Il y a aussi plagiat lorsque l'emprunt concerne des données, des tableaux, des graphiques, des images, etc. ».

2- Le plagiat est le fait de « Présenter des phrases, des textes ou un travail empruntés à autrui ou à soi sans mention des emprunts (citations, sources des citations, origines du travail), comme s'il s'agissait d'un travail personnel. Il y a aussi plagiat lorsque l'emprunt concerne des données, des tableaux, des graphiques, des images, etc. » (**Perreault, 2014**)

Item 16 : J'utilise beaucoup d'informations trouvées sur Internet dans mes travaux de recherche. Je dois alors savoir citer toute information provenant du Web pour éviter le plagiat. Selon la norme APA, un article sur une page Web doit être référencé ainsi : Auteur(s). (Année). Titre du document. Site. [Format, si nécessaire]. Repéré à 'URL'.
En se référant à la capture ci-dessous, essayer de composer la référence exacte de la page en question.

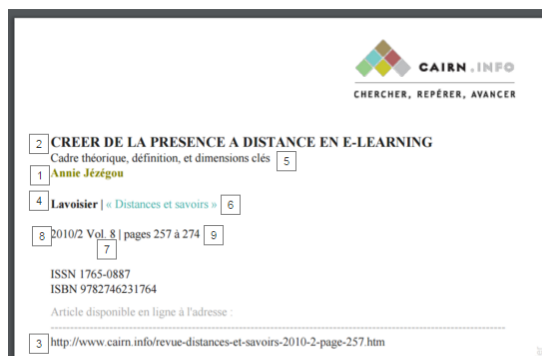


Gagnon, B. (2016, 2 Février). Tout ce que vous devez savoir sur le plagiat. profweb. Repéré à <http://www.profweb.ca/publications/articles/tout-ce-que-vous-devez-savoir-sur-le-plagiat>.

Item 17 : Je trouve un article en ligne que j'aimerais utiliser dans mon travail de recherche. Comment dois-je le citer pour me mettre à l'abri du plagiat ?

Pour le savoir, repérer chaque élément nécessaire pour citer la référence exacte de l'article de magazine en ligne de la capture ci-dessous selon la norme APA. Auteur. (Année). Titre de l'article : Sous-titre. (Editeur) Magazine, Volume (numéro), Pages. Repéré à URL.

1. Auteur
2. Titre de l'article
3. Lien internet
4. Editeur
5. Sous-titre
6. Nom du magazine
7. N° du volume
8. Date
9. Rang des pages



Item 18 : Pour être à l'abri du plagiat, je dois toujours citer mes sources.

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, que dois-je faire pour créer et gérer rapidement et convenablement mes références bibliographiques ?

N°	Propositions	Feedback
2	Utiliser un outil ou logiciel de gestion de références bibliographiques s'ils existent.	C'est une solution très efficace pour créer et gérer mes références et générer automatiquement ma bibliographie. Il existe plusieurs outils et logiciels de gestion de références bibliographiques gratuits ou payants qui facilitent beaucoup cette tâche. Exemple : Zotero, EndNote, BibMe, RefME, etc. Mais ce n'est pas la seule solution...
3	Le faire avec mon logiciel de traitement de texte.	Certains logiciels de traitement tels que Word, permettent de créer et gérer les références bibliographiques. En effet, dans Word 2013, c'est sous l'onglet Références, groupe Citations et bibliographie que je peux créer et gérer mes citations. Mais ce n'est pas la seule solution...